

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES DES JEUNES

1. FORMULE

- 1.1. Ce championnat se dispute par équipes de 3 ou 4 joueurs ou joueuses dans les quatre catégories **JUNIORS, CADETS, MINIMES, BENJAMINS-POUSSINS** .
- 1.2. La compétition se dispute par poules de 4 équipes chacune, sur 4 tours.
A chaque tour, toutes les équipes d'une même poule se rencontrent.
Un classement de la poule est établi d'après le nombre de points :
- **Victoire = 3 pts**
- **Défaite = 1 pt**
Il n'y a plus de match nul
Le départage des "ex-aequo" se fera selon les règlements de la FFTT .
- 1.3. Chaque rencontre se disputera en **7 parties dont un double**. Les parties se dérouleront dans l'ordre suivant :
A-Y B-X C-Z DOUBLE A-X C-Y B-Z

2. COMPOSITION DES EQUIPES

- 2.1. Les équipes peuvent être composées de garçons, de filles ou être mixtes.
Il n'y a pas de restriction quant aux joueurs mutés ou étrangers **.Seuls les joueurs figurant sur la feuille de rencontre au moment du tirage au sort, seront autorisés à jouer.**
- 2.2. Les équipes doivent être engagées nominativement avec les indications suivantes :
- **date de naissance**
- **catégorie**
- **n° de licence**
- **classement individuel (points)**
- 2.3. Lorsqu'un club engage plusieurs équipes, celles-ci doivent être formées par ordre de valeur (valeur effective ou classement individuel, à préciser par l'entraîneur . . .cette indication sera vérifiée par les commissions jeunes respectives).
- 2.4. Lorsqu'un joueur aura joué 2 tours dans une même équipe, il ne pourra plus évoluer dans une autre équipe évoluant à un niveau inférieur, ni même dans une catégorie inférieure.
- 2.5. Lorsqu'un joueur aura joué 2 tours dans deux équipes différentes, il ne pourra plus évoluer dans une équipe portant un numéro supérieur à l'équipe portant le numéro le plus élevé, dans laquelle il aura évolué . **Au niveau de la catégorie, il ne pourra plus évoluer dans la catégorie en dessous de laquelle il a joué le 2^{ème} tour.**
- Exemple :
- 1er tour : il joue en équipe n° 4
 - 2ème tour : il joue en équipe n° 2 (ne pourra plus jouer en équipe n°5 et au-dessus)
 - 3ème tour : il joue en équipe n° 1 (ne pourra plus jouer en équipe n° 3 et au-dessus)
 - 1^{er} tour : il joue en équipe N°4 en cadets
 - 2^{ème} tour : il joue en équipe N°2 en juniors (il ne pourra plus jouer en minimimes ou benjamins)
- 2.6. Les équipes doivent s'aligner au complet sauf cas de force majeure.
Si une équipe ne présente que 2 joueurs (équipe incomplète) ces derniers devront être inscrits sur la feuille de rencontre en position A et B ou X et Y .
- 2.7. De nouvelles équipes peuvent être rajoutées à n'importe quel tour (même au 4ème) pour tenir compte des nouveaux joueurs qui arriveraient au club en cours de saison .
- 2.8. Voir instructions régionales 2007/2008 – Point 2 - Obligations
Le non respect des instructions régionales aura les conséquences suivantes :
- sur le plan national, la décision sera du ressort de la Commission Sportive Fédérale .

- sur le plan régional, la décision sera du ressort de la Commission Sportive Régionale .
(Sanction possible encourue : relégation en départementale pour les équipes évoluant en Régionale)

2.9. Chez les minimes, cadets ou juniors : les joueurs faisant partie d'une équipe classée première et qualifiée pour la journée des titres, ne pourront plus évoluer dans une autre équipe, même dans une autre catégorie (ex:un cadet ne pourra pas évoluer en équipe juniors).

3. DEROULEMENT DE LA COMPETITION .

3.1 . Catégories JUNIORS , CADETS et MINIMES

Le championnat comporte 2 échelons :

3.1.1. Echelon Régional

3.1.1.1. Une division 1 (R1) composée de 4 équipes

3.1.1.2. Une division 2 (R2) composée de 4 équipes

3.1.2. Echelon Départemental

Autant de divisions, que nécessaire, composées de 4 équipes .

Les deux dernières divisions pourront, éventuellement, se composer de 3 ou 2 équipes

Choix possible : Chaque comité départemental pourra mettre en place des « Districts », à partir de la « Départementale 3 » , afin de permettre de rapprocher la compétition des compétiteurs potentiels.

3.2 . Catégorie BENJAMINS-POUSSINS

Le championnat comporte 1 échelon :

3.2.1 Echelon Départemental

Autant de divisions, que nécessaire, composées de 4 équipes .

Les deux dernières divisions pourront, éventuellement, se composer de 3 ou 2 équipes.

Pour le cas où 6 équipes seulement seraient inscrites pour le premier tour :

- on fera 2 poules de 3 et on opposera à la suite 1A à 1B , 2A à 2B , et 3A à 3B pour établir un classement.

Choix possible : Chaque comité départemental pourra mettre en place des « Districts », à partir de la « Départementale 2 » , afin de permettre de rapprocher la compétition des lieux de pratique.

4. CONSTITUTION DES POULES POUR LE 1er TOUR .

4.1. Avant le 1er tour, la commission jeune régionale se réunira et classera les équipes engagées nominativement par ordre de valeur (valeur réelle, tenant du classement individuel des joueurs engagés, ensuite de l'âge des joueurs, au bénéfice de l'équipe la plus jeune. Pour les féminines afin de ne pas pénaliser les clubs qui engagent des filles dans l'équipe, rajout des 350 points manquants par rapport aux garçons afin que ces équipes ne commencent pas systématiquement dans la plus basse division).

4.2 Pour les tours suivants, les " Commissions des jeunes" respectives constitueront les poules .

5. DEROULEMENT DES RENCONTRES .

5.1. Chaque rencontre entre deux équipes se déroule simultanément sur deux tables, selon l'ordre de la feuille de rencontre . . . Le 3ème joueur de chaque équipe, libre, étant tenu d'arbitrer .

5.2. Le joueur **« ayant le plus de points »** devra être placé en A ou en X

5.3. **Chaque rencontre ira jusqu'à son terme : les sept parties seront jouées .**

5.4. L'ordre des rencontres , dans la poule , est le suivant :

1-4 et 2-3

1-3 et 2-4

1-2 et 3-4

(en cas d'une poule de 3 : 1-3 , puis 2-3 , puis 1-2)

5.5 Horaire de compétition : il est fixé à 14h le samedi et à 10h le dimanche.

5.6. Une équipe peut se présenter avec 4 joueurs et les inscrire auprès du JA, mais seulement trois d'entre eux seront autorisés à disputer les parties individuelles. Le 4^{ème} pourra par contre disputer le double avec l'un des 3 autres joueurs, ceci après en avoir averti le juge arbitre.

5.7. La composition des équipes doit être annoncée au juge arbitre **avant chaque rencontre**.

6. MONTEES ET DESCENTES

6.1. Catégories JUNIORS, CADETS et MINIMES

6.1.1. Régionale 1

- A chaque tour, le 1er est qualifié pour la " journée des titres " et ne disputera plus les tours suivants.
- Le 4ème est relégué en R 2

6.1.2. Régionale 2

- Le 1er et le 2ème accèdent en R1
- Le 4ème descend en D1

6.1.3. Départementale 1

- le 1er accède en R2
- le 4ème descend en D2

6.2. Catégorie BENJAMINS-POUSSINS

6.2.1. Départementale 1

- Le 1^{er} de poule reste en Benjamins-Poussins
- le 4ème est relégué en D2

6.2.2. Toutes les autres divisions départementales

- le 1er et le 2^{ème} accèdent en division supérieure
- le 4ème est relégué en division inférieure
- (le 3ème et le 4ème , en cas de création de « districts »)

7. FORFAITS

7.1. Premier forfait

- L'équipe est classée dernière de sa poule , marque 0 point et descend d'une division.

7.2. Deuxième forfait

- L'équipe est exclue du championnat , avec les conséquences prévues à l'article 2.8.

7.3. Impossibilité

- Aucun joueur d'une équipe forfait ne pourra évoluer dans une équipe portant un numéro supérieur.

7.4. Incidences sportives et financières

- **Tout forfait non excusé et non justifié entraînera les conséquences sportives et financières prévues par les instructions régionales.**

8. RETARDS

Tout retard de plus de 1/4 heure entraînera la perte de la première rencontre et une pénalité financière.

9. LITIGES

Tout litige sera examiné par la Commission des Jeunes (Régionale ou Départementale).

Le cas échéant, elle en réfèrera à la commission sportive compétente, qui jugera en dernier ressort .

10. CLASSEMENT GENERAL .

10.1. A chaque tour, en fonction du niveau auquel elle se trouve qualifiée , une équipe marque des points selon le barème suivant :

	CADETS , JUNIORS , MINIMES		BENJAMINS & POUSSINS
R1	120		
R2	108		
D1	96		96
D2	84		84
D3	72		72
D4	60		60
D5	48		48
D6	36		36
D7	24		24
D8	12		12

10.2. Chaque victoire individuelle d'un joueur rapporte 1 point de plus à son équipe

10.3. Le classement général se fait par addition des points obtenus à chaque tour .

10.4. Dans les catégories JUNIORS, CADETS et MINIMES, les équipes exemptes seront mis à la tête du classement (sans attribution de points)

11. JOURNEE DES TITRES

11.1. Catégories JUNIORS , CADETS et MINIMES

- les 4 équipes victorieuses des tours préliminaires sont qualifiées pour la journée des titres.
- Déroulement des rencontres : voir Point 5.

11.2 Catégorie BENJAMINS-POUSSINS

- Les deux meilleures équipes de chaque département sont qualifiées pour la journée des titres.
- . Déroulement des rencontres : voir Point 5